

INTERCLUBS TENNIS ENTREPRISE **FEMININ ET MASCULIN**

Mise à jour : octobre 2021

Procédure d'inscription des équipes

Par bulletin d'inscription papier accompagné de son chèque d'inscription (ou au moyen d'ADOC après renseignement auprès de la FFT).

La date limite pour l'inscription des équipes Tennis Entreprise est le 5 Décembre. Les droits d'inscriptions sont de 24 euros par section + 20 euros par équipe engagée.

Prise en compte de la licence 2022

Pour tous ces championnats TE, il faut enregistrer les licences 2022 avant le 4 février 2022 avant minuit.

Qualification Tennis Entreprise des joueurs

Elle est prononcée par la commission régionale Tennis Entreprise (CRTE), en accord avec le bureau de la ligue. Elle ne concerne que les membres de clubs ou de sections.

La qualification Tennis Entreprise n'est valable que pour un seul club ou section Tennis Entreprise au cours d'une même année sportive. Pour pouvoir prétendre à la qualification Tennis Entreprise pour l'année sportive en cours, il faut :

- être membre d'un club Tennis Entreprise ou être membre d'une section Tennis Entreprise, conformément à l'article 1-B de l'annexe II des règlements administratifs
- exercer une activité principale dans le cadre d'un contrat de travail pour l'administration, l'entreprise ou l'association au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur
- ou disposer d'un contrat d'alternance ou d'apprentissage, ou d'une convention de stage d'une durée supérieure ou égale à trois mois pour l'administration, l'entreprise ou l'association au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur ; dans tous les cas, la personne doit avoir 16 ans révolus au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur
- ou être retraité de l'administration, de l'entreprise ou de l'association concernée
- ou exercer une activité principale dans le cadre d'un contrat de travail pour une entreprise de moins de 50 salariés, conformément aux conditions prévues à l'article 1-B-b de l'annexe II des règlements administratifs
- être licencié pour l'année sportive en cours.



Date des championnats

INTERCLUBS F et M
Samedi 5 mars à 9h
Samedi 12 mars à 9h
Samedi 26 mars à 9h
Samedi 2 avril à 9h
Samedi 23 avril à 9h

- ▶ Il est possible de jouer également un soir de la semaine avec accord des 2 équipes.
- ▶ Il n'y a pas besoin de demander d'autorisation spécifique à la commission pour avancer ou reporter une rencontre, **dans la limite de la date du 23 avril**. Après cette date, un accord de la CRTE est obligatoire.

Sans accord des 2 clubs concernés, la date de la rencontre reste celle prévue dans le calendrier initial des rencontres.

Organisation des championnats

- ▶ Pour la saison 2022, les compositions des divisions et des poules seront faites par la Commission Régionale Tennis Entreprise en tenant compte des classements des joueurs avec **le classement de décembre** (poids des équipes) et de la géographie.
- ▶ La structure des championnats F et M sera pyramidale, le sommet de la pyramide (la division qualificative) étant limité à une poule de 6 équipes.
- ▶ Pour les saisons suivantes, les divisions et les poules seront élaborées par montées/descentes de l'année n-1 et la géographie.
- ▶ Ces championnats se jouent sur courts extérieurs ou intérieurs. Le nombre minimum de terrain est de 1 par rencontre.

Déroulement des rencontres

▶ Toutes les rencontres se déroulent avec le classement au jour de la rencontre.

- ▶ Pour une même entité (=même numéro de section) avec plusieurs équipes, lors de chaque journée, tout joueur d'une équipe doit avoir un classement inférieur ou égal à celui du moins bien classé de l'équipe supérieure.

Exemple : Décathlon 89 qui joue en DQDN et Décathlon Besançon qui joue en division 3 (il s'agit de 2 sections avec 2 numéros distincts), le premier joueur de Décathlon Besançon peut être meilleur que le dernier joueur de Décathlon 89. Par contre si les 2 équipes représentent Décathlon (entreprise générale donc 1 seule section donc 1 seul numéro) alors dans ce cas le dernier joueur de l'équipe jouant en DQDN doit avoir un meilleur classement que le joueur 1 de l'équipe en 3^{ème} division.

- ▶ Un joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes lors d'une même journée (même si la rencontre a été avancée ou reculée).



► Chaque rencontre comprend :

- **Pour le championnat masculin**, 4 simples et 1 double se jouant dans l'ordre suivant : S4, S2, S3, S1 et double. Les joueurs de simple peuvent participer au double (4 joueurs minimum). 1 point par partie (simple et double) gagnée.

- **Pour le championnat féminin**, 3 simples et 1 double se jouant dans l'ordre suivant : S3, S2, S1 et double. Les joueuses de simple peuvent participer au double (3 joueuses minimum). 1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.

Le format des simples est le format traditionnel (format 1), 3 sets de 6 jeux avec TB à 6/6
Le format du double est le format 4, les 2 premières manches, application du point décisif, la 3^{ème} manche est remplacée par un jeu décisif à 10 points avec 2 points d'écart.

Rôle du JA et des capitaines

► Le JAE veille au respect du jeu et des règlements sportifs (il vérifie l'identité des joueurs et leurs licences avant de lancer les matchs), mais aussi au bon déroulement de la compétition. Il signe la feuille de la rencontre à l'issue de celle-ci.

► Le capitaine est l'interlocuteur du JAE. Il doit s'assurer avec le club/section que ces joueurs sont en règle (licence, classement, qualifié TE...). Il signe la feuille de la rencontre.

Saisie obligatoire de la rencontre dans la gestion sportive

► Le club visité doit saisir la feuille de la rencontre dans Ten'up dans les 48H après la rencontre (explications à venir pour chaque responsable de sections et d'équipes).

► Il faut saisir la totalité de la rencontre : parties, capitaines, juge arbitre et arbitres s'il y a lieu.

► Il est obligatoire de remplir une feuille d'états de résultats papier.

► Les volets verts sont donnés aux capitaines.

► S'il n'y a pas de réserves du juge arbitre ou de réclamations des capitaines, le volet bleu n'est pas envoyé mais il faut le conserver. Si des réserves ou des réclamations sont mentionnées, il faut envoyer à la ligue, le volet bleu ainsi que les feuilles d'observation et de décisions établies.

Dates des championnats de France

Interclubs 1^{ère} et 2^{ème} divisions : La seule équipe concernée dans la Ligue BFC est **Dijon U.S. Cheminots** en 1^{ère} division masculine.

Samedis 25 septembre, 2, 9, 16, 23, 30 octobre et 13 novembre.

Interclubs 3^{ème} division : 1 équipe féminine et 1 équipe masculine seront qualifiées de la phase régionale à la phase inter ligues.

Retour (lundi 18 juillet 2022?) et dates (octobre 2022) à déterminer par la Fédération.

